

FT FIRME TURNIER

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DES RESSOURCES
NATURELLES ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL
(MARNDR)**

**PROJET DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE AUX
AGRICULTEURS (PTTA)**

DONS 2562/ GR-HA & GRT/GA – 12884-HA

ETATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2015

No, 60 rue Merisier Delmas 48, Port-au-Prince, Haïti

Tel: 2941-1515/ 2231-1516

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE DES RESSOURCES NATURELLES ET DU
DEVELOPPEMENT RURAL
(MARNDR)**

**PROJET DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE AUX AGRICULTEURS (PTTA)
DONS 2562/ GR-HA & GRT/GA – 12884-HA**

ETATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2015

Janvier 2016

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DES RESSOURCES NATURELLES ET DU
DEVELOPPEMENT RURAL
(MARNDR)
PROJET DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE AUX AGRICULTEURS (PTTA)
DONS 2562/ GR-HA & GRT/GA-12884-HA

TABLE DES MATIERES

	PAGES
1. Contexte du projet et description de son financement	1
2. Résultat de la vérification	4
3. Responsabilité de la Direction	6
4. Rapport des auditeurs indépendant sur le respect des clauses	7
5. Respect des clauses contractuelles	8
6. Rapport des vérificateurs sur les états financiers	11
7. Etat des flux de trésorerie	13
8. Etat de l'Investissement	14
9. Rapport du Fonds de Roulement	15
10. Etat comparatif des WLMS	16
11. Notes Complémentaires	18
12. Compte Spécial	26
13. Etat de rapprochement bancaire	27
14. Passation de marchés	28
15. Rapport des vérificateurs indépendants sur le contrôle interne	29
16. Lettre de gestion	31
17. Contrôle interne	34

Port-au-Prince, le 14 décembre 2015

Monsieur Lyonel VALBRUN
Ministre de l'Agriculture des Ressources
Naturelles et du Développement Rural
(MARNDR)
Dons 2562/GR-HA et 12884-HA
En ses bureaux.-

Ce rapport présente les résultats de notre vérification des états financiers annuels du Projet de Transfert de Technologie aux Agriculteurs (PTTA) du Don 2562/GR-HA de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) et du Don GRT/GA-12884-HA de Global Agriculture and Food Security Program (GAFSP) et géré par l'Unité d'Exécution du Projet (UEP) pour l'exercice terminé le 30 septembre 2015. Nous avons émis notre rapport en date du 14 décembre 2015.

Contexte du Projet et description de son financement

La très faible productivité de l'agriculture haïtienne et son manque de compétitivité face à des importations croissantes s'expliquent en grande partie par les difficultés d'accès des petits producteurs (qui représentent l'immense majorité des producteurs haïtiens) à des technologies plus intensives éprouvées et disponibles sur le marché, ou tout au moins que le secteur privé (au sens large, incluant ONG et groupements de producteurs) pourrait facilement rendre disponible. Cette faible productivité se traduit à son tour par des niveaux de revenus agricoles faibles, la dégradation des sols, une vulnérabilité accrue des agriculteurs aux désastres naturels et une situation d'insécurité alimentaire.

Trois facteurs principaux contribuent à expliquer pourquoi les producteurs haïtiens n'ont pas accès à ces technologies :

- (i) les restrictions dans l'accès au crédit ;
- (ii) le déficit d'information sur les technologies existantes ;
- (iii) les risques d'aversion.

Pour sortir de ce cercle vicieux de pauvreté – faible productivité agricole – pauvreté accrue, le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural a sollicité et obtenu du Global Agriculture and Food Security Program (GAFSP) un financement de 35 millions de dollars américains pour financer d'une part, un projet d'aides directes au transfert de technologie à hauteur de 25 millions de dollars américains et d'autre part, un programme de renforcement des services agricoles de base, dont celui de la vulgarisation agricole, à hauteur de 10 millions de dollars.

**Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural
(MARNDR)**

**Projet de Transfert de Technologie aux Agriculteurs (PTTA),
DONS 2562/GR-HA & GRT/GA-12884-HA**

A la demande du Ministère de l'Agriculture, le financement du projet d'aides directes a été complété par un don de la BID de 15 millions de dollars américains, pour un montant total de 40 millions de dollars américains mobilisés dans le cadre du présent projet HA-L1059.

La formulation de ce Projet s'appuie sur les documents nationaux de référence élaborés par le Ministère de l'Agriculture, à savoir la politique de développement agricole (2010-2025) et le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA, 2010-2016). Du point de vue opérationnel, le Projet proposé a été conçu en prenant en compte le mécanisme novateur de « subventions intelligentes » prôné par le Programme de Mitigation des Désastres Naturels (sous financement de la BID) et le Projet de Renforcement des Services Publics Agricoles (sous financement de la Banque Mondiale), et à partir des leçons apprises via des projets similaires mis en œuvre par la BID dans la région, principalement les prêts 1397/OC-DR et 2443/OC-DR en République Dominicaine ; le 2055/BL-NI au Nicaragua ; et le 1800/OC-PR au Paraguay.

Le Projet proposé est une composante d'un projet plus vaste exécuté par le MARNDR et incluant une opération de la Banque Mondiale (le projet RESEPAG II) qui fournira un appui aux services publics et privés d'extension (formation, démonstration) pour tous les producteurs, avec les mêmes paquets de technologie et dans la même région, mais sans appui financier direct, de manière que les deux projets soient réellement complémentaires.

Objectif Général du Projet

Le Projet a pour objectif général de contribuer à une amélioration durable des revenus agricoles et de la sécurité alimentaire de petits agriculteurs dans les départements du Nord et du Nord-est.

Objectif Spécifique

L'objectif spécifique est d'améliorer la productivité agricole et la production agricole.

Pour obtenir les résultats mentionnés ci-dessus, le Projet est structuré en deux grandes composantes:

Composante 1 : Promotion de l'adoption d'une technologie agricole améliorée et durable

Cette première composante vise à octroyer un support direct à environ 30 000 producteurs (hommes et femmes) à travers la distribution de vouchers pour l'acquisition sur le marché des biens et services correspondants à un paquet technologique que les producteurs auront eux-mêmes choisis dans le cadre d'un menu établi par le Ministère de l'Agriculture. Ces paquets technologiques correspondront à trois types d'interventions :

1. La régénération et/ou l'extension de jardins créoles, qui sont des parcelles cultivées en agroforesterie et qui associent de manière complexe plusieurs types de cultures étagées ; ces jardins créoles peuvent avoir une dominante café, cacao ou encore fruitière ;

**Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural
(MARNDR)**

**Projet de Transfert de Technologie aux Agriculteurs (PTTA),
DONS 2562/GR-HA & GRT/GA-12884-HA**

Les appuis apportés par le Projet permettront au producteur de financer la main d'œuvre pour payer l'entretien pendant 1-2 ans, les opérations de préparation de sol (préparation, trouaison) ainsi que l'acquisition des plantules.

2. L'intensification de cultures sarclées telles que le riz, le maïs, les bananes, le manioc en culture pure, les ignames en culture pure et le maraîchage. L'appui du Projet portera sur la participation au financement de travaux de préparation des sols et facilitera l'acquisition de semences améliorées et d'intrants chimiques pour l'intensification de la production.
3. L'amélioration de la production fourragère à travers l'installation de prairies améliorées. L'appui du Projet permettra l'acquisition de semences fourragères (variétés locales de type graminées) et financera partiellement la préparation des sols et les semis.

Composante 2 : Renforcement du Service National Semencier

La deuxième composante permettra le Renforcement Institutionnel du Service National Semencier afin que celui-ci soit en mesure de définir et contrôler l'application de la législation et des normes de qualité sur le marché semencier (et notamment les semences importées). Les appuis du Projet comprendront la construction d'un laboratoire de contrôle de qualité, le financement des équipements pour ce laboratoire, y compris des chaînes de froid pour l'entreposage, un groupe électrogène, des échelles et des bacs de plants, la formation des professionnels dans le domaine semencier ainsi que la réalisation de différentes études stratégiques sur la filière et le secteur des intrants en général.

Coût du Projet

Le coût total du Projet est estimé à la contre-valeur de Quarante Millions dollars des États Unis d'Amérique (US\$ 40, 000,000). La BID apportera un financement de Quinze Millions dollars américains (US\$ 15, 000,000) qui constituera le Don. De son côté, le GAFSP s'engage à apporter une contribution de contre-valeur de Vingt Cinq Millions de dollars américains (US\$ 25, 000,000). L'ensemble des activités du Projet devrait être terminé sur une période de cinq (5) ans.

	Coûts directs	Administration	Suivi et évaluation	Divers	Total
BID	10, 000,000	1, 650,000	1, 000,000	2, 350,000	15, 000,000
GAFSP	25, 000,000	-	-	-	25, 000,000
	35, 000,000	1, 650,000	1, 000,000	2, 350,000	40, 000,000

**Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural
(MARNDR)
Projet de Transfert de Technologie aux Agriculteurs (PTTA),
DONS 2562/GR-HA & GRT/GA-12884-HA**

Résultats de la vérification

Les résultats de la vérification sont présentés dans les rapports suivants :

- a) Rapport des vérificateurs sur le respect des clauses contractuelles ;
- b) Rapport des vérificateurs sur les états financiers ;
- c) Rapport des vérificateurs sur le compte spécial ;
- d) Rapport des vérificateurs indépendants sur le processus de passation de marchés ;
- e) Rapport des vérificateurs sur le Contrôle Interne.

Respect des Clauses Contractuelles des Dons 2562/GR-HA et 12884-HA et des Lois et Règlements

A notre avis, à l'exception de ce que nous avons souligné dans notre rapport sur le respect des Clauses Contractuelles du Projet de Transfert de Technologie aux Agriculteurs, l'Unité d'Exécution du Projet (UE) s'est conformée aux dispositions des Clauses de l'Accord de Don 2562/GR-HA et des procédures établies pour la gestion du Projet. Par ailleurs, concernant le respect des lois de la République d'Haïti et des règlements pertinents, rien n'a été porté à notre attention qui pourrait nous faire croire que l'Unité d'Exécution (UE) du Projet ne s'y est pas conformé.

Compte Spécial

Nous n'avons exprimé aucune réserve.

Contrôle Interne

Notre évaluation du Contrôle Interne n'a pas révélé d'insuffisances majeures. À l'exception de certaines faiblesses décrites dans notre rapport sur le Contrôle Interne annexé au présent rapport.

Rapport de la vérification précédente et recommandations

Dans le rapport d'audit antérieur nous avons formulé des recommandations quant aux améliorations à apporter aux systèmes et procédures en place, certaines ont été mises en application par les responsables et d'autres ne sont pas encore mises en application. Le présent rapport formule de nouvelles recommandations pour l'exercice sous audit dans le but d'améliorer le système de Contrôle Interne du Projet.

**Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural
(MARNDR)**

**Projet de Transfert de Technologie aux Agriculteurs (PTTA),
DONS 2562/GR-HA & GRT/GA-12884-HA**

Méthode de l'échantillonnage

Processus d'acquisition

Dans le cadre de la sélection des marchés relatifs au processus d'acquisition, nous avons obtenu le registre des marchés passés pour l'exercice et sélectionné les montants significatifs en fonction de la méthode de Passation de Marchés utilisée. Au cours de l'exercice, neuf (9) marchés ont été passés dont sept (7) Gré à Gré ; Un (1) AONR et Un (1) SFQC. Nous avons analysé deux (2) Gré à Gré ; Un (1) AONR et Un (1) SFQC, dont la quantité vérifiée en pourcentage est de 44% du total des marchés passés au cours de l'exercice.

Processus de décaissement

Notre méthode d'échantillonnage s'est basée sur le calcul automatique d'un seuil global à partir du montant total des décaissements de l'exercice. Notre méthode de calcul nous a permis d'obtenir l'erreur tolérable à partir du seuil global. Cette dernière a été utilisée dans la sélection des montants à vérifier pour chaque catégorie. La sélection a été faite en deux étapes : tous les montants supérieurs à l'erreur tolérable ont été analysés à 100% et les montants en dessous ont été analysés à 35%. Nous présentons les détails de nos travaux par rapport à l'échantillonnage dans le tableau ci-après.

Par ailleurs, les dépenses relatives aux incitations n'ont pas été prises en compte dans cette analyse, elles sont vérifiées et présentées dans le rapport sur les incitations.

Tableau d'échantillonnage :

Catégories	Dépenses de l'exercice	Dépenses analysées >= à ET (24,000)	Dépenses Analysées <= à ET (24,000)	Total dépenses vérifiées	Pourcentage vérifié
Promotion de l'adoption de technologies agricoles	1,719,548	754,051	693,844	1,447,895	85
Renforcement du service national Semencier	397,522	237,029	57,988	295,017	75
Administration	435,574	-	140,757	140,757	33
Suivi et Evaluation	102,754	-	24,955	24,955	25
Audit	56,302	30,179	14,836	45,015	80
TOTAL	2,711,700	1,021,259	932,380	1,953,639	72

Conclusion

Notre analyse sur le processus d'acquisition et de décaissements n'a pas relevé d'anomalies significatives. Toutefois les faiblesses relevées sont présentées dans la lettre de gestion annexée au présent rapport.

**Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural
(MARNDR)**

**Projet de Transfert de Technologie aux Agriculteurs (PTTA),
DONS 2562/GR-HA & GRT/GA-12884-HA**

Responsabilité de l'Unité d'Exécution du Projet à l'égard de l'information financière

La Direction de l'Unité d'Exécution du Projet (UEP) répond de l'intégrité et de l'objectivité de l'information financière figurant dans le présent rapport. Les présents états financiers ont été dressés selon les Principes Comptables Internationaux et les directives de la Banque Interaméricaine de Développement.

Les états financiers présentent des montants qui sont, par nécessité, établis selon les meilleures estimations et au meilleur jugement de la Direction en tenant dûment compte de leur importance relative. L'information financière présentée ailleurs dans le présent document est conforme à celle des états financiers.

L'Unité d'Exécution (UE) reconnaît depuis toujours qu'il est important que cette direction maintienne et renforce les normes de conduite les plus élevées dans toutes ses activités y compris la préparation et la diffusion des états financiers qui présentent fidèlement la situation du Don 2562/GR-HA de la BID et du Don GRT/GA-12884-HA du GAFSP. A cet égard, elle a mis au point et maintient un système de comptabilité et de présentation de l'information qui prévoit les Contrôles Internes nécessaires, de sorte que les opérations soient correctement comptabilisées, les biens protégés contre les pertes attribuables à un usage ou à une cession non autorisée et les passifs dûment comptabilisés. Le système comporte aussi des politiques et des procédés écrits, le choix judicieux et la formation appropriée des employés qualifiés, la mise en place des structures organisationnelles assurant une division précise et appropriée des responsabilités ainsi que la communication des politiques et directives sur les opérations à l'échelle de l'Entité.

FIRME TURNIER, le vérificateur indépendant recruté par le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR), exécutant le Projet de Transfert de Technologie aux Agriculteurs du Don 2562/GR-HA de la BID et du Don GRT/GA-12884-HA du GAFSP par le biais de l'UE, a vérifié les états financiers conformément aux Normes de Vérification Internationalement reconnues et selon les directives de la Banque Interaméricaine de Développement et a exprimé son opinion dans le rapport ci-après adressé au MARNDR. Les vérificateurs communiquent librement avec les responsables afin de discuter de leur vérification et de leurs conclusions en ce qui a trait à l'intégralité de l'information financière et comptable du Projet et à l'adéquation des Contrôles Internes.

(Pour) Coordonnateur du PTTA

Port-au-Prince, le 14 décembre 2015

Rapport des auditeurs indépendants sur le Respect des Clauses Contractuelles

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2015

Nous avons réalisé l'audit des états financiers comprenant: l'État des Flux de Trésorerie Comparatif; l'État des Investissements Cumulés, l'État du Rapprochement Bancaire du "Compte Spécial" pour l'exercice terminé le 30 septembre 2015, ainsi que l'État Comparatif des WLMS-PROJET du Projet de Transfert de Technologie aux Agriculteurs souscrit entre la République d'Haïti et la Banque Interaméricaine de Développement, exécuté par l'Unité d'Exécution du Projet et financé avec les ressources du Don 2562/GR-HA de la BID et du Don GRT/GA-12884-HA du GAFSP.

En ce qui concerne notre audit, nous avons examiné le Respect des Clauses et des Dispositions Contractuelles de nature comptable et financière, décrites dans les stipulations spéciales et les normes générales du Contrat de Dons 2562/GR-HA et GRT/GA-12884-HA. Nous avons procédé à l'examen des Clauses Spéciales et des Normes Générales du Don 2562/GR-HA de la BID et du Don GRT/GA-12884-HA du GAFSP et les dispositions établies dans le Manuel d'Opération du Projet.

Nous avons réalisé notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit et aux exigences de la Banque Interaméricaine de Développement. Ces normes exigent que nous planifions et réalisons l'audit pour avoir l'assurance raisonnable que le MARNDR ait respecté les Directives de l'Accord de Financement et les dispositions du Manuel d'Opération du Projet. L'audit est donc l'examen sur des bases raisonnables des preuves appropriées. Nous considérons que notre audit fournira une base raisonnable à notre opinion.

Une évaluation technique du Projet à moyen terme doit être effectuée quand au moins 35% des ressources de la Contribution auront été décaissées suivant l'Accord de Financement (cf. Art. IV, 4.07 (i)). Cette exigence n'a pas été respectée par la Direction Technique du Projet.

A notre avis, à l'exception du point susmentionné, l'Unité d'Exécution du Projet a respecté, dans tous ses aspects importants, les clauses contractuelles de nature comptable et financière du Don 2562/GR-HA de la BID et du Don GRT/GA-12884-HA du GAFSP pour le Projet de Transfert de Technologie aux Agriculteurs ainsi que les lois et règlements applicables de la République d'Haïti dans le cadre d'exécution de ce Projet.

Ce rapport est destiné à l'usage exclusif du MARNDR. Cette restriction ne limite pas la distribution de ce rapport qui devient une information publique après son acceptation par le MARNDR.


FIRME TURNIER
Comptables Professionnels Agréés
(Pour) **Firme Turnier**
Conseils de Direction

Port-au-Prince, le 14 décembre 2015

**Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural
(MARNDR)**

**Projet de Transfert de Technologie aux Agriculteurs (PTTA),
DONS 2562/GR-HA & GRT/GA-12884-HA**

Respect des Clauses Contractuelles

Nous avons couvert spécifiquement les clauses suivantes dudit contrat :

<u>Clauses spéciales</u>	<u>Chapitre</u>	<u>Clauses</u>
Coût et Financement non remboursable	I	1.01 ,1.02(a), (b)
Décaissements	II	2.01(i), (ii) 2.02 (a), (i), (ii) ;(b), (i),(ii),(iii),(iv) 2.03 2.04 2.05 2.06
Description du Projet et Utilisation des Ressources de la Contribution	III	3.01 3.02,1(a),(b);2(a),(i),(ii),(iii)
Exécution du Projet	IV	4.01(a),(b),(c),(d),(e),(f),(g) 4.02(a),(b),(c),(d),(i),(ii), 4.03 (a), (i);(b),(i),(c) 4.04(a),(b),(i),(ii),(iii),(iv), (v),(vi),(vii),(viii),(c),(i),(ii), (iii) 4.05(a),(i),(ii),(iii),(iv),(v); (b),(i),(ii),(iii),(iv);(c) 4.06 4.07(a),(i),(ii) ;(b),(i),(ii), (iii),(iv)
Registres, inspections, rapports et collaboration	V	5.01(a) ;(b),(i),(ii),(iii),(iv), (v);(c),(i),(ii),(iii) 5.02 (a),(b) 5.03 (i), (ii), (iii)
Dispositions diverses	VI	6.01 6.02 6.03
Arbitrage	VII	7.01

**Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural
(MARNDR)**

**Projet de Transfert de Technologie aux Agriculteurs (PTTA),
DONS 2562/GR-HA & GRT/GA-12884-HA**

Normes générales		
Conditions préalables au premier décaissement	III	3.01(a),(b),(c),(i),(ii),(iii), (iv) 3.02 3.03(a),(b),(c),(d) 3.04 (a), (b), (c) 3.05 (a), (b), 3.06 (a), (b),(c),(i),(ii),(d) 3.07(a),(b)
Taux de change	IV	4.01 (a), (b) 4.02 4.03
Suspension des Décaissements et Echéance anticipée	V	5.01 (a), (b), (c),(i),(ii); (d),(e),(f),2(a),(b) 5.02 (a),(i),(ii),(iii),(iv) (b),(i),(ii),(ii) 5.03 (a),(i),(ii),(iii),(iv),(v) (b),(i),(ii),(iii),(iv),(v),(vi) (c),(d),(e),(f) 5.04(a),(b) 5.05 5.06
Exécution du Projet	VI	6.01 (a), (b) 6.02 6.03 6.04 (a), (b)
Système d'information financière et contrôle interne, Inspections, Rapports et Audit externe	VII	7.01(a),(i),(ii);(b),(i),(ii), (iii),(iv),(v),(vi);(c) 7.02 (a), (b),(c),(d) (e),(i),(ii),(iii) 7.03 7.04(a),(b),(c),(d) (e),(i),(ii),(iii),(f),(g)

Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural
(MARNDR)

Projet de Transfert de Technologie aux Agriculteurs (PTTA),
DONS 2562/GR-HA & GRT/GA-12884-HA

Dispositions concernant les Charges et Exonérations Procédure d'arbitrage	VIII IX	8.01 9.01 9.02 9.03 9.04(a), (b), (c) 9.05 9.06
ANNEXE A Le Projet		
<u>ANNEXE AD HOC</u>		
Procédures de Passation de Marchés de travaux de biens, services connexes et de services de consultants		

Rapport des vérificateurs indépendants sur les états financiers

Pour l'exercice terminé au 30 septembre 2015

Nous avons vérifié les états financiers comprenant: l'État des Flux de Trésorerie Comparatif; l'État des Investissements Cumulés et l'État du Rapprochement Bancaire du "Compte Spécial" pour l'exercice terminé le 30 septembre 2015, ainsi que l'État Comparatif des WLMS-PROJET du Projet de Transfert de Technologie aux Agriculteurs (PTTA) pour cette même période, exécuté par l'Unité d'Exécution (UE) et financé avec les ressources du Don 2562/GR-HA de la BID et du Don GRT/GA-12884-HA du GAFSP.

Responsabilité de la direction en matière d'états financiers

L'Unité d'Exécution du Projet est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers, conformément aux règles et méthodes comptables décrites dans les notes annexes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit telles que définies par l'International Federation of Accountants (IFAC) à l'exception de la limitation décrite ci-après et aux conditions en matière de Politiques sur l'Audit des Projets et Entités et aux guides pour la préparation des États Financiers de la Banque Interaméricaine de Développement (BID). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthiques, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le Contrôle Interne en vigueur dans l'entité relative à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation-d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Motif de l'opinion avec réserve

Nous n'avons pas reçu la réponse de l'avocat du MARNDR suite à la demande d'information qui lui a été adressée ce qui ne nous a pas permis de finaliser l'ensemble des diligences prévues et l'appréciation de l'incidence des affaires litigieuses et contentieuses sur la situation financière du Projet au 30 septembre 2015.

Opinion avec réserve

A notre avis, à l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessus, les états financiers comprenant : l'État des Flux de Trésorerie Comparatif, l'État des Investissements Cumulés, l'État Comparatif du WLMS avec le Projet et l'État du Rapprochement Bancaire du "Compte Spécial", présentent fidèlement dans tous ses aspects importants la situation financière du Projet de Transfert de Technologie aux Agriculteurs pour l'exercice terminé le 30 septembre 2015, conformément aux normes comptables et les politiques comptables exposées dans les notes et annexes.

Ce rapport est destiné à l'usage exclusif de la BID et du MARNDR. Cette restriction ne limite pas sa distribution qui devient une information publique après son acceptation par la BID et le MARNDR.

FIRME TURNIER
Comptables Professionnels Agréés
(Pour) **Firme Turnier**
Conseils de Direction

Port-au-Prince, le 14 décembre 2015

**Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural
(MARNDR)**

**Projet de Transfert de Technologie aux Agriculteurs (PTTA),
DONS 2562/GR-HA & GRT/GA-12884-HA**

**État des Flux de Trésorerie Comparatif
Pour l'exercice terminé au 30 septembre 2015
(Exprimé en dollars américains)**

Description	Notes	30 sept. 2015			30 sept. 2014		
		BID	GAFPS	Total	BID	GAFPS	Total
Avances de fonds		4,576,007	12,267,046	16,843,053	2, 839,503	3, 877,046	6, 716,549
Justification requête		4,573,992	-	4,573,992	2, 105,569	-	2, 105,569
Fonds reçus	9	9,149,999	12,267,046	21,417,045	4, 945,072	3, 877,046	8, 822,118
Décaissements effectués							
Adoption de technologies agricoles améliorées et durables	4	4,104,060	8,656,771	12,760,831	1, 616,870	2, 037,338	3, 654,208
Renforcement du service national semencier	5	672,881	-	672,881	275,359	-	275,359
Administration et supervision	6	1,613,152	-	1,613,152	1, 179,737	-	1, 179,737
Suivi et évaluation	7	263,262	-	263,262	160,507	-	160,507
Audit	8	174,542	-	174,542	118,240	-	118,240
TOTAL DECAISSEMENT		6,827,897	8,656,771	15,484,668	3,350,713	2,037,338	5,388,051
Excédent (Déficit) des fonds reçus sur les décaissements effectués		2,322,102	3,610,275	5,932,377	1, 594,359	1, 839,708	3, 434,067
Ecart de change	2	(77,237)	(68,772)	(146,009)	(230)	(8,645)	(8,875)
Encaisse disponible à la fin	3	2,244,865	3,541,503	5,786,368	1, 594,129	1, 831,063	3, 425,192

**Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural
(MARNDR)**

**Projet de Transfert de Technologie aux Agriculteurs (PTTA),
DONS 2562/GR-HA & GRT/GA-12884-HA**

**État des Investissements Cumulatifs
Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2015
(Exprimé en dollars américains)**

DESCRIPTION	SOMMES BUDGETISEES			FINANCEMENT PERIODE ANTERIEURE			FINANCEMENT DE LA PERIODE			FINANCEMENT CUMULE AU 30 SEPTEMBRE 2015			SOLDES BUDGETAIRES		
	BID	GAFSP	TOTAL	BID	GAFSP	TOTAL	BID	GAFSP	TOTAL	BID	GAFSP	TOTAL	BID	GAFSP	TOTAL
1. Adoption Technique Agricole Améliorée	8,000,000	25,000,000	33,000,000	1,619,258	2,037,441	3,656,700	2,484,802	6,619,330	9,104,130	4,104,060	8,656,771	12,760,831	3,895,940	16,343,229	20,239,169
2. Renforcement Service National Semencier	2,000,000	-	2,000,000	275,359	-	275,359	397,522	-	397,522	672,881	-	672,881	1,327,119	-	1,327,119
3. Coût Administratif	1,650,000	-	1,650,000	1,177,578	-	1,177,578	435,574	-	435,574	1,613,152	-	1,613,152	36,848	-	36,848
4. Suivi et Evaluation	1,000,000	-	1,000,000	160,507	-	160,507	102,755	-	102,755	263,262	-	263,262	736,738	-	736,738
5. Audit	750,000	-	750,000	118,240	-	118,240	56,302	-	56,302	174,542	-	174,542	575,458	-	575,458
6. Imprévus	1,600,000	-	1,600,000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,600,000	-	1,600,000
Total	15,000,000	25,000,000	40,000,000	3,350,944	2,037,441	5,388,385	3,476,953	6,619,330	10,096,283	6,827,897	8,656,771	15,484,668	8,172,103	16,343,229	24,515,332

Rapport du Fonds de Roulement
Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2015
(Exprimé en dollars américains)

ITEM	Montant détaillé pour chacune des opérations	Rapport sur l'Etat du Fonds de Roulement
I. Solde de Banque		
Compte No. 121 263 669 (BRH)	9,715	
Compte No. 111 063 659 (BRH)	599	10,314
II. Fonds déjà utilisés attendant justification		
Requête en attente de justification/Dépenses non encore justifiées à la BID (requêtes 36 et 38)		1,488,410
III. Total Fonds de Roulement attendant justification		1,498,724
IV. Solde du Fonds de Roulement selon LMS.1		1,504,167
V. Différence (IV-III)		5,443

Explication de la différence:

Écart de change	5,254
Écart à expliquer	189
Différence point V	<u>5,443</u>

N.B.- Ce rapport du Fonds de Roulement prend seulement en compte les fonds liés au fonctionnement du Projet.

**État Comparatif des WLMS
Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2015
(Exprimé en dollars américains)**

	WLMS (BID)	Registre Comptable	Variance
1. Adoption Technique Agricole Améliorée	5,468,582	4,104,060	1,364,522
2. Renforcement Service National Semencier	283,063	672,881	(389,818)
3. Coût Administratif	1,557,777	1,613,152	(55,375)
4. Suivi et Evaluation	177,652	263,262	(85,610)
5. Audit	158,758	174,542	(15,784)
6. Imprévus	-		
Total	7,645,832	6,827,897	817,935

Explication de la Variance :

Dépenses non encore justifiées par la BID au 30/09/15 (req.36 & 38)	: (1,488,410)
Avance versée par la BID pour les incitations non encore dépensée	: 2,306,534
Dépense récusée par BID sur la requête # 31	: (75)
Écart à expliquer	: (114)
	<hr/>
	817,935

État Comparatif des WLMS
Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2015
(Exprimé en dollars américains)

	WLMS (GAFSP)	Registre Comptable	Variance
1. Adoption de Technologies Agricoles Améliorées et durables	12, 267,046	8,656,771	3,610,275
Total	12, 267,046	8,656,771	3,610,275

Explication de la Variance :

Avance versée par GAFSP pour les incitations mais non encore dépensée : **USD 3,610,275.**

**Notes complémentaires
Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2015**

1. Présentation du Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR)

Le fonctionnement du Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) est régi par le décret publié dans le Moniteur de la République le 12 novembre 1987. Ce décret définit l'organisation et le fonctionnement du MARNDR. Le Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural est placé sous la haute Direction d'un Ministre.

Sa mission est de formuler et d'appliquer, d'orienter et de faire respecter la politique économique du Gouvernement de la République dans les domaines de l'Agriculture et de l'élevage, des ressources naturelles renouvelables et du Développement Rural.

Quelques unes de ses attributions:

- Fixer les objectifs du Gouvernement en matière de politique agricole et d'élevage.
- Mettre en œuvre tous les moyens susceptibles de stimuler et de soutenir l'accroissement de la production agricole et de l'élevage destiné en priorité à la consommation nationale.
- Aménager seul ou de concert avec les autres secteurs intéressés, des mécanismes propres à assurer et à garantir la stabilité des prix des produits de consommation locale et des denrées d'exportation.
- Encourager l'échange interrégional des surplus des produits agricoles ainsi que l'absorption de leurs excédents par l'agro-industrie.
- Orienter, organiser et encourager la recherche agricole et en faciliter la vulgarisation des résultats.
- Elaborer la politique du Gouvernement en matière de gestion des ressources naturelles renouvelables, notamment en ce qui concerne l'inventaire, la conservation et l'exploitation des sols, des eaux, des forêts et de la faune.
- Veiller à l'exécution de cette politique en collaboration avec les autres Ministères et les Collectivités Territoriales de façon à arrêter le processus de dégradation de l'environnement.
- Contribuer par tous les moyens au changement dans le milieu rural notamment en encourageant l'introduction des conditions de progrès telles que l'éducation, la promotion de l'habitat, des voies et moyens de communication, le crédit, l'agro-industrie et la commercialisation, la santé, le loisir, les technologies nouvelles et appropriées.

Notes complémentaires
Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2015

2. Sommaire des Principes Comptables

L'exercice financier du Projet s'étend sur une période de douze (12) mois se terminant le 30 septembre 2015.

- Les états financiers audités ont été préparés selon les Normes Internationales de Présentation de l'Information Financière promulguées par « l'International Federation of Accountants » (IFAC) et selon les modalités indiquées dans les conditions d'audit Indépendant de la BID.
- La méthode comptable utilisée pour la gestion du Projet est celle d'une comptabilité de caisse. Ainsi les encaissements sont inscrits au moment où ils sont reçus plutôt qu'au moment où ils sont gagnés ; les dépenses au moment où elles sont payées plutôt qu'au moment où les obligations sont contractées.
- Au cours de l'exercice 2015, les transactions du PTTA ont été saisies et traitées dans le logiciel SYSCOP (Système Comptable des Projets), ce logiciel permet de gérer les transactions du Projet de manière plus efficace. Cependant, les soldes d'ouverture des comptes n'ont pas été intégrés dans le système permettant la production de rapports cumulatifs puis aucune régularisation ne peut être produite par les utilisateurs sur le système.
- La comptabilité est tenue en dollars américains et en gourdes conformément aux conditions de la BID. Les états financiers sont présentés en dollars des États-Unis d'Amérique. Le "Compte Spécial" est en dollars et sert à alimenter le compte courant gourdes du Projet. Les transactions payées en gourdes sont converties aux taux de la veille fournis par la Banque de la République d'Haïti au moment de la transaction.
- Au 30 septembre 2015, le taux de conversion fourni par la BRH était de 52.1417 gourdes pour un dollar des États-Unis d'Amérique.

Au cours de l'exercice, la perte de change est augmentée de Cent Trente Sept Mille Cent Trente Quatre (USD 137,134.00) dollars américains soit 1,545% par rapport à l'exercice antérieur. Cette situation est due à la dévalorisation de la gourde par rapport au dollar et le renflouement du compte gourde de la BNC sans tenir compte du délai de paiement des dépenses des Incitations. L'Unité d'Exécution du Projet conscient du manquement constaté, a déjà pris des mesures pour renflouer le compte gourde au moment du paiement.

- Les coûts encourus par le Projet sont cumulés, selon les Principes Comptables Généralement Reconnus tels que appliqués dans le secteur public.

Notes complémentaires
Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2015
(Exprimé en dollars américains)

3. Encaisse

La Trésorerie disponible au 30 septembre 2015 est de **Cinq Millions Sept Cent Quatre Vingt Six Mille Trois Cent Soixante Huit dollars américains et 00/100 (USD 5, 786,368 .00)** pour les deux fonds.

Le Projet dispose de six comptes de banque : le compte au numéro 111 063 659 en dollar américain est le compte spécial qui reçoit les transferts venant de la BID et les paiements en dollars ; le compte au numéro 121 263 669 en gourde est alimenté par le compte spécial pour payer les transactions en gourdes, ces deux comptes sont domiciliés à la BRH.

Quatre autres comptes sont ouverts à la BNC pour la gestion des Incitations. Les comptes aux numéros 136 100 0276 et 261 000 102 en dollars américains sont ceux qui reçoivent les transferts venant de la BID et GAFSP et les comptes aux numéros 136 000 3510 et 260 003 35 en gourde sont alimentés par ceux en dollar pour payer les transactions en gourdes pour les Incitations.

Les soldes des comptes au 30 septembre 2015 s'analysent comme suit :

Description	30 sept 2015	30 sept 2014
Compte Gdes (BRH # 121 263 669)	9,715	6,262
Compte USD (BRH # 111 063 659)	599	516,079
Compte USD (BNC # 136 100 0276)	1, 761,359	2, 548,575
Compte Gdes (BNC # 136 000 3510)	473,192	354,276
Compte USD (BNC # 261000102)	2,611,209	-
Compte Gdes (BNC # 26000335)	930,294	-
Total	5,786,368	3, 425,192

4. Adoption de technologies agricoles améliorées et durables

Le montant total des dépenses d'incitations comptabilisées dans cette composante représente Neuf Millions Quatre Cent Vingt Deux Mille Soixante Seize dollars américains (USD 9,422,076.00) dont Sept Cent Soixante Cinq Mille Trois Cent Cinq dollars américains (USD 765,305.00) pour la BID et Huit Millions Six Cent Cinquante Six Mille Sept Cent Soixante Onze dollars américains (USD 8,656,771.00) pour GAFSP. Les financements de la BID liés aux incitations sont utilisés pour payer les vouchers du projet PMDN suite à un accord signé entre le PTTA et le PMDN.

**Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural
(MARNDR)**

**Projet de Transfert de Technologie aux Agriculteurs (PTTA),
DONS 2562/GR-HA & GRT/GA-12884-HA**

Au 30 septembre 2015 les détails de cette composante se présentent ainsi :

Description	30 sept 2015	30 sept 2014
Fournitures de bureau et consommation	5,678	876
Carburants et lubrifiants	38,798	19,298
Transport national	1,290	1,103
Location de véhicules	18,392	18,392
Véhicules	183,276	140,841
Assurance et taxes véhicules	2,097	360
Entretien véhicule Nord et Nord 'est	16,380	7,134
Equipement informatique Nord et Nord 'est	10,640	5,885
Séminaires, ateliers, réunions interprofessionnelles	75,158	36,525
Etudes diverses proposées par interprofessionnel	24,941	12,593
Formation à l'étranger	91,975	35,506
Frais de diffusion, propagande, information	17,157	12,157
Salaires et primes	336,188	165,092
Per diem	50,203	19,587
Fonctionnement de bureau Nord et Nord 'est	39,656	2,223
Fonctionnement de bureau DDAN/DDANE	12,223	6,655
Frais prestation de services incitations	2,408,529	1,128,248
Petite caisse bureau régional	982	322
Aménagement bureau	5,192	4,024
Incitations ¹	8,949,776	1,914,100
Frais intermédiaires et financier ²	470,957	122,985
Frais bancaires et agios ³	1,343	304
Total	12,760,831	3,654,208

¹ Dépenses d'incitations

² Dépenses d'incitations

³ Dépenses d'incitations

Notes complémentaires
Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2015
(Exprimé en dollars américains)

5- Renforcement du service national semencier

Cette composante est détaillée comme suit :

Description	30 sept 2015	30 sept 2014
Equipement informatique	1,066	366
Carburant et lubrifiant	9,310	5,508
Véhicules	63,500	63,500
Location de véhicule	2,800	2,800
Entretien véhicule	8,028	699
Assurance et taxe véhicule	269	120
Fonctionnement bureau	1,827	1,104
Etudes diverses proposées par interprofessionnels	97,337	97,337
Assistance technique pour semences	179,001	860
Formation à l'étranger	108,254	38,074
Salaires et primes	126,387	56,274
Perdiem	9,156	6,268
Frais de diffusion, propagande et formation	650	250
Séminaires, ateliers, réunions interprofessionnelles	2,199	2,199
Construction laboratoire	63,097	-
Total	672,881	275,359

Notes complémentaires
Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2015
(Exprimé en dollars américains)

6- Administration

Cette composante est détaillée comme suit :

Description	30 sept 2015	30 sept 2014
Salaires et primes	799,937	505,063
Ameublement de bureau	549	284
Entretien équipement	4,518	2,367
Équipement informatique	51,252	25,611
Véhicule	153,226	158,159
Location Véhicule	7,950	7,950
Assurance et taxes /véhicule	2,668	1,695
Per diem	61,201	38,889
Transport national	1,316	1,316
Carburant et lubrifiant	54,099	35,113
Entretien véhicule	28,757	16,509
Fourniture de bureau consommable	46,641	27,986
Formations	18,345	-
Atelier, séminaires de vulgarisation	13,958	8,162
Elaboration et diffusion de rapport	3,796	2,645
Etude et consultation d'appui	13,546	10,000
Frais bancaires et agios	1,169	717
Petite caisse bureau central	3,420	2,296
Construction des bureaux du Projet	342,690	330,861
Supervision des travaux de construction	4,114	4,114
Total	1, 613,152	1, 179,737

Notes complémentaires
Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2015
(Exprimé en dollars américains)

7- Suivi et évaluation

Cette composante est détaillée comme suit :

Description	30 sept 2015	30 sept 2014
Spécialité monitoring	115,082	73,625
Consultant d'appui	49,273	21,379
Véhicule	24,500	24,500
Carburant et lubrifiant	13,914	6,312
Entretien véhicule	4,484	2,423
Assurance taxe véhicule	269	120
Per diem	34,556	17,110
Transport national	160	160
Fourniture de bureau et consommation	4,528	1,069
Formation à l'étranger	4,832	4,832
Table ronde prestataire	8,664	5,977
Prestation ligne de base & évaluation finale	3,000	3,000
Total	263,262	160,507

8- Audit

Cette composante enregistre les frais payés pour l'audit externe.

Ce poste est détaillé comme suit :

Description	30 sept 2015	30 sept 2014
Audit trimestriel y compris audit technique	174,542	118,240
Total	174,542	118,240

Notes complémentaires
Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2015
(Exprimé en dollars américains)

9- Fonds Reçus

Cette rubrique est détaillée comme suit :

Description	30 SEPT 2015			30 sept 2014		
	BID	GAFSP	TOTAL	BID	GAFPS	TOTAL
Avances de fonds	4,576,007	12,267,046	16,843,053	2, 839,503	3, 877,046	6, 716,549
Justification de fonds	3,505,833	-	3,505,833	1, 642,337	-	1, 642,337
Paiement direct	1,068,159	-	1,068,159	463,232	-	463,232
Total	9,149,999	12,267,046	21,417,045	4, 945,072	3, 877,046	8, 822,118

Rapport des Vérificateurs Indépendants
Compte Spécial no. 111063659
Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2015

Nous avons procédé à la vérification du “Compte Spécial no. 111063659 Banque de la République d’Haïti (BRH)” du Projet de Transfert de Technologie aux Agriculteurs financé avec des ressources du Don 2562/GR-HA de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) pour l'exercice terminé le 30 septembre 2015. La responsabilité des états financiers relatifs au « Compte Spécial » incombe à la Direction du Projet. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers relatifs au “Compte Spécial” à la lumière des résultats de notre vérification.

Nous avons réalisé notre vérification conformément aux Normes Internationales de Vérification et les directives de la Banque Interaméricaine de développement (BID) pour les “Comptes Spéciaux”. Ces normes et les directives de la Banque imposent de programmer et d'effectuer la vérification de manière à avoir raisonnablement l'assurance que les états financiers relatifs au “Compte Spécial” ne comportent pas d'erreurs significatives. Nous sommes d'avis que notre vérification constitue une base raisonnable pour fonder notre opinion.

A notre avis, l'État de Rapprochement Bancaire relatif au “Compte Spécial” donne une image fidèle de la situation financière du “Compte Spécial” du Projet de Transfert de Technologie aux Agriculteurs du Don 2562/GR-HA de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) pour l'exercice terminé le 30 septembre 2015, conformément aux Normes Comptables Internationales et aux directives de la Banque.

Ce rapport est destiné à l'usage exclusif de la BID et du MARNDR. Cette restriction ne limite pas sa distribution qui devient une information publique après son acceptation par la BID et l'Unité d'Exécution du Projet.

FIRME TURNIER
Comptables Professionnels Agréés
Conseils de Direction
(Pour) Firme Turnier

Port-au-Prince, le 14 décembre 2015

**Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural
(MARNDR)
Projet de Transfert de Technologie aux Agriculteurs (PTTA),
DONS 2562/GR-HA & GRT/GA-12884-HA**

**État de Rapprochement Bancaire
Compte Spécial no.111063659
Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2015
(Exprimé en dollars américains)**

DESCRIPTION	30 sept. 2015
SOURCES	
Solde au 30/09/14	522,341
Avance de Fonds	1,351,442
Justification requêtes	853,485
Total fonds disponibles	2,727,268
EMPLOIS DE FONDS	
Adoption de technologies agricoles améliorées et durables	1, 719,547
Renforcement du service national semencier	397,522
Administration	435,574
Suivi et évaluation	102,755
Audit	56,302
Total des déboursés de la période	2,711,700
Excédent (Déficit) des Sources sur les utilisations de fonds	15,568
Gain/perte de change	(5,254)
Solde du compte spécial au 30 septembre 2015	10,314

Rapport des Vérificateurs Indépendants sur le processus de Passation de Marchés
Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2015

Nous avons réalisé l'audit des états financiers comprenant: l'État des Flux de Trésorerie comparatif; l'État des Investissements Cumulés et l'État du Rapprochement Bancaire du "Compte Spécial" pour l'exercice terminé le 30 septembre 2015 du Projet de Transfert de Technologie aux Agriculteurs exécuté par l'UEP du MARNDR et financé avec les ressources du Don 2562/GR-HA de la BID et du Don GRT/GA-12884-HA du GAFSP. En ce qui concerne notre audit, nous avons examiné le processus de Passation de Marchés de biens, engagement de travaux et services de consultation réalisés par l'exécuteur durant l'exercice terminé le 30 septembre 2015. L'examen que nous avons réalisé consistait à vérifier la pertinence du processus, la validité et l'éligibilité des dépenses présentées dans les pièces justificatives de décaissement pour la dite période.

Nous avons réalisé notre audit conformément aux Normes Internationales et aux exigences de la Banque Interaméricaine de Développement pour l'audit des Projets et Entités. Ces normes exigent que nous planifions et réalisons l'audit pour avoir l'assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'anomalies significatives.

A notre avis, à l'exception de la faiblesse relevée dans la lettre de gestion présentée dans les dernières pages du présent rapport, le processus de Passation de Marchés, de recrutement de travaux, d'acquisition de biens et services ont été effectués conformément aux normes applicables et la documentation des dépenses effectuées correspondant aux requêtes de décaissement de la période examinée.

Ce rapport est destiné à l'usage exclusif de la BID et du MARNDR. Cette restriction ne limite pas sa distribution qui devient une information publique après son acceptation par la BID et l'UEP du MARNDR.

FIRME TURNIER
Comptables Professionnels Agréés
(Pour) **Firme Turnier**
Conseils de Direction

Port-au-Prince, le 14 décembre 2015

Commissaires aux comptes. Email: info@firmeturnier.ht
tturnier@firmeturnier.ht

Rapport des vérificateurs indépendants sur le Contrôle Interne Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2015

Nous avons vérifié les états financiers comprenant: l'État des Flux de Trésorerie comparatif; l'État des Investissements Cumulés et l'État du Rapprochement Bancaire du « Compte Spécial » pour l'exercice terminé le 30 septembre 2015 du Projet de Transfert de Technologie aux Agriculteurs, exécuté par l'UEP et financé avec les ressources de l'Accord de Don 2562/GR-HA de la BID et du Don GRT/GA-12884-HA du GAFSP.

Notre audit a été effectué en conformité avec les Normes Internationales d'audit émises par la Fédération Internationale d'Audit (IFAC) et aux conditions en matière de Politiques sur l'Audit des Projets, Entités et Directives pour la préparation des Rapports Financiers et des audits externes des opérations financées par la Banque Interaméricaine de Développement.

Contrôle Interne sur l'information financière

Lors de la planification et l'exécution de notre audit, nous avons considéré le Contrôle Interne du Projet mis en place par le MARNDR afin de déterminer nos procédures d'audit dans le but d'exprimer notre opinion sur les états financiers et non de donner un avis sur l'efficacité du Contrôle Interne du MARNDR.

Une déficience du système existe lorsque la conception ou le fonctionnement d'un contrôle ne permet à l'administration ou les employés, dans le cours normal de l'exécution de leurs fonctions respectives, de prévenir ou de détecter les inexactitudes en temps opportun. *Une lacune importante* est une carence du contrôle, ou une combinaison de défaillances de contrôle, qui affecte négativement la capacité de l'Unité d'Exécution du Projet (UEP) à initier, autoriser, consigner, traiter ou enregistrer de manière fiable les données financières conformément aux Principes Comptables Généralement Reconnus, tel qu'il n'y ait plus d'une probabilité qu'une inexactitude des états financiers du Projet qui est plus qu'illogique ne sera pas prévenue ou détectée par le contrôle interne mis en place par l'UEP.

Une faiblesse importante est une déficience importante ou une combinaison de déficience importante que les résultats sur l'inexactitude importante dans les états financiers ne sera pas prévenue ou détectée par le contrôle interne du Projet.

Notre examen du Contrôle Interne sur les états financiers a été limité aux fins décrites dans le premier alinéa du présent article et ne serait pas nécessairement en mesure d'identifier toutes les lacunes du contrôle interne qui peuvent être considérées comme des faiblesses majeures. Toutefois, nous avons relevé des aspects du Contrôle Interne et de son fonctionnement que nous considérons comme des insuffisances et nous l'avons décrite dans les pages qui suivent.

Conformité et autres questions

Dans le but d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers du Projet sont exempts d'inexactitudes importantes, nous avons effectué des tests sur sa conformité avec certaines dispositions des lois, règlements, contrats et conventions de subvention et enfin la non-conformité qui pourraient avoir une incidence directe et importante sur la détermination des montants des états financiers. Les résultats de nos tests ont révélé des cas de non-conformité et d'autres questions qui doivent être déclarés en vertu des normes d'audit et de la Banque Interaméricaine de Développement (BID).

Ce rapport est destiné à l'usage exclusif de la BID et du MARNDR. Cette restriction ne limite pas sa distribution qui devient une information publique après son acceptation par la BID et l'UEP du MARNDR.

FIRME TURNIER
Comptables Professionnels Agréés
Conseils de Direction

(Pour) Firme Turnier

Port-au-Prince, le 14 décembre 2015

Port-au-Prince, le 14 décembre 2015

Monsieur Lyonel VALBRUN
Ministre de l'Agriculture, des Ressources
Naturelles et du Développement Rural (MARNDR)
Dons 2562/GR-HA ET 12884-HA
En ses bureaux.-

Monsieur,

Dans le cadre de notre vérification des états financiers du Projet de Transfert de Technologie aux Agriculteurs (PTTA) financé avec les ressources du Don 2562/GR-HA de la BID et du Don GRT/GA-12884 du GAFSP, nous avons examiné les Procédures Administratives et Comptables et le système de Contrôle Interne mis en place pour la gestion du Projet pour l'exercice terminé au 30 septembre 2015.

Cet examen a été effectué pour évaluer la fiabilité des enregistrements comptables et de l'information financière dans le but de déterminer la nature, l'étendue et le calendrier des travaux nécessaires à l'expression de notre opinion sur les états financiers du Projet. Il ne met donc pas nécessairement en évidence toutes les améliorations qu'une étude spécifique et plus détaillée pourrait éventuellement révéler, notamment celles qui n'affectent pas de façon significative les états financiers. Il a permis cependant de déceler des faiblesses nécessitant des améliorations pour renforcer le contrôle interne du Projet.

Nos travaux effectués au cours des mois d'octobre, novembre et de décembre 2015 ont notamment comporté :

- Une analyse des procédures par des entretiens avec les principaux responsables concernés ;
- L'examen des notes descriptives et des méthodes utilisées pour centraliser, traiter et enregistrer les différentes transactions à travers notamment :
 - L'analyse des pièces justificatives et documents appropriés;
- Une appréciation des contrôles mis en œuvre pour assurer une maîtrise des opérations ;
- La réalisation de sondages pour constater l'application des contrôles jugés efficaces ou pour évaluer l'incidence des insuffisances du contrôle éventuelles ;
- Le contrôle de la justification des opérations enregistrées dans les différentes rubriques de dépenses du Projet ;

- Le contrôle de la justification des opérations enregistrées dans les différentes rubriques de dépenses du Projet ;
- L'application des mesures et procédures de vérification conformément aux Normes Internationales de Vérification généralement admises et aux dispositions de l'Accord de Financement de manière à fournir une assurance raisonnable et de déceler les transactions ou situations qui pourraient révéler des indices d'irrégularités ou d'actes illégaux.

Nous tenons à préciser que dans un rapport de cette nature, les remarques formulées sont critiques et destinées à susciter des améliorations. Nous estimons en effet, qu'il n'est pas nécessaire de faire des commentaires détaillés sur les procédures et contrôles qui nous paraissent satisfaisants au regard des objectifs du Contrôle Interne.

Nous vous résumons ci-après les principales observations et recommandations découlant de nos travaux.

Dans le rapport de l'audit antérieur, nous avons formulé des recommandations quant aux améliorations à apporter aux systèmes et procédures en place, certaines ont été mises en application par l'UE et d'autres sont encore applicables pour l'audit de l'exercice en cours. Le présent rapport formule des recommandations au cours de l'exercice audité dans le but d'améliorer le système de contrôle interne du Projet.

RECOMMANDATIONS DE L'EXERCICE EN COURS

Evaluation à mi-parcours

Critère.-

Conformément au manuel d'opérations, une évaluation intermédiaire doit être effectuée par un consultant externe lors du 5^{ème} semestre d'exécution du Projet, soit au début de la 3^{ème} année de ce dernier.

Condition.-

Lors de notre audit, nous avons constaté que l'évaluation à mi-parcours du Projet n'est pas encore effectuée à date.

Causes.-

- Non-respect du point 2.5 du manuel d'opérations traitant le calendrier préliminaire du Projet ;
- Faiblesse au niveau du Contrôle interne.

Effets.-

- Difficulté de s'assurer que certains objectifs du Projet ont été atteints ;
- Difficulté de contrôler les résultats du Projet.

Recommandations.-

Nous recommandons à l'UE de recruter un consultant externe afin de procéder à l'évaluation de mi-parcours du Projet.

Commentaires de l'UE.-

Le projet avait démarré effectivement ses activités en 2013 dans le cadre de la distribution des vouchers dans le Nord et le Nord Est. Une évaluation à mi-parcours en la période prévue ne serait pas significative pour le staff dirigeant du projet ni porteuse de leçons. Les dispositions sont déjà en cours pour l'évaluation finale du Projet.

Recrutement de FAO

Critère.-

Un dossier devrait être constitué pour tout contrat ou protocole d'accord signé dans le cadre de la gestion des fonds du Projet.

Condition.-

Lors de notre analyse des contrats et protocole d'accord signés, nous avons constaté que le Projet a signé un Protocole d'Accord avec la FAO pour lequel aucun dossier n'a été constitué au niveau de la cellule de Passation de Marchés. De plus, ce marché a été omis dans le registre de Passation de Marchés de l'exercice.

Cause.-

Manque de communication entre la Coordination et la Cellule de Passation de Marchés du Projet.

Effet.-

Possibilité que les responsables de Passation de Marchés ne fassent aucun suivi sur ce contrat.

Recommandation.-

Nous recommandons aux responsables d'avoir une communication plus étroite afin d'assurer de manière efficace l'exécution du Projet.

Commentaires de l'UE.-

La FAO n'est pas une firme ni un prestataire de service, elle est de préférence une organisation internationale qui donne une assistance technique au Ministère, via le PTTA, dans le cadre de la politique semencière; étant donné qu'elle a une expertise dans le domaine. C'est pourquoi, le Ministère a signé avec elle un protocole et le PTTA assure le financement des coûts des activités.

Cumul de tâches

Critère-

Une bonne répartition des tâches diminuerait le risque d'erreur et de fraude dans tout système de gestion administrative et financière.

Condition-

Lors de notre audit, nous avons constaté que le comptable du Projet cumule beaucoup de tâches telles que : prépare les documents comptables, effectue la saisie des données, prépare les conciliations de banque, prépare les chèques et les signent...

Causes-

- Absence d'administrateur pour le Projet;
- Manque de contrôle dans la gestion des fonds alloués pour le Projet.

Effets.-

- Risque que des erreurs soient glissées au niveau des transactions et ne soient pas repérées à temps ;
- Risque que les informations financières présentées ne soient fiables.

Recommandation-

Nous recommandons à l'UE de prendre des mesures nécessaires pour corriger cette situation.

Commentaires de l'UE.-

Le cumul de tâches mentionné dans ce rapport peut s'avérer réel, compte tenu du fait que certains états financiers sont signés par la comptable du projet bien qu'un contrôle discriminé soit fait par la coordination; cependant, depuis le départ de l'administrateur, une redistribution de tâches a été effectuée. La comptable du projet assure la rédaction des rapports financiers et le contrôle des transactions, l'assistante administrative exécute les ordres de travail, passe les écritures dans les journaux comptables et dans le logiciel. De plus pour avoir un contrôle plus discriminé une nouvelle stagiaire vient d'être recrutée pour venir en aide à l'assistante administrative ce pour renforcer le contrôle interne. Par ailleurs, le volume des activités au niveau du projet ne requiert pas vraiment la pertinence d'un administrateur.

Bordereau de décaissement/ fiche d'imputation comptable

Critère.-

La fiche d'imputation comptable du bordereau de décaissement désigne la rubrique budgétaire, le compte de banque et le solde du compte affectés dans le cadre d'une transaction.

Condition-

Lors de notre analyse des dépenses du Projet, nous avons constaté que certaines des fiches comptables liées aux bordereaux de décaissement n'étaient pas complètement remplies.

Causes.-

- Manque de suivi dans la gestion des fiches d'imputation comptables et les bordereaux de décaissement ;
- Faiblesse au niveau du contrôle interne.

Effet.-

Difficulté d'identifier la rubrique budgétaire ou le compte affecté pour ces transactions.

Recommandation.-

Nous recommandons une gestion plus efficace des fiches comptables et des bordereaux de décaissement lors de la comptabilisation des dépenses du Projet.

Commentaires de l'UE.-

Le bordereau de décaissement a été conçu par la coordination du PTTA dans un souci de clarté, mais plusieurs informations figurant dans les bordereaux ne sont pas toutes pertinentes, même si certaines sont nécessaires.

Maintenant, suites à vos remarques, la Coordination va demander à l'Administration du Projet de tenir compte des plus pertinents.

Déductions à la source. –

Critère.-

Des impôts et taxes doivent être versés mensuellement pour tous les employés du Projet à la DGI.

Condition.-

Au cours de notre vérification nous avons constaté que l'UCP n'a pas versé à la DGI les impôts et taxes prélevés sur les employés du Projet pour les mois de février ; mars, avril dans le délai prévu.

Cause. –

Non-respect des articles 3, 4, 11, 21, 22, 88, 89, 92 du décret-loi du 29 septembre 2005 relatif à l'Impôt sur le Revenu.

Effets.-

- Possibilité de contentieux avec la DGI et les employés ;
- Possibilité de paiement de charges (intérêt) et pénalités prévues en de telle circonstance ;

Recommandation. -

Nous recommandons à l'UE de respecter les prescrits légaux ce pour ne pas être pénalisé et sanctionné selon les dispositions légales prévues en la matière.

Commentaires de l'UE.-

Effectivement, pendant cette période évoquée, certaines obligations avec le fisc n'ont pas été respectées de manière régulière. Mais cela n'est pas imputable à la coordination du projet, vu que c'était une période de trouble, cas de force majeure, où les portes du ministère étaient fermées environ pendant deux mois, par les étudiants protestataires. Lors de la reprise en Mars, les comptes du projet étaient relativement insuffisants et que les spécimens de signature du nouveau ministre n'étaient pas encore validés au niveau du bailleur pour la soumission des requêtes de décaissement.

**Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural
(MARNDR)**

**Projet de Transfert de Technologie aux Agriculteurs (PTTA),
DONS 2562/GR-HA & GRT/GA-12884-HA**

Déboursés / justifications

Critère.-

Les déboursés doivent être supportés par un jeu complet de pièces justificatives.

Condition.-

Au cours de notre vérification, les anomalies suivantes ont été relevées dans l'analyse des dépenses du Projet :

Date	Libellé	Bénéficiaire	Montant marché en GDES	Montant USD	Euro	No CK	Observation
18/12/2014	Paieiment du 2eme versement 50% des frais de restauration dans le cadre du séminaire sur les filières tenu au Cap du 15 au 17 décembre 2014.	Villa Cana	114,818			1355	Absence de liste des participants et 3 pro forma
7/11/2014	Paieiment des frais de restauration et de location de salle dans le cadre de la préparation du POA 2015.	HOSTELLERIE DU ROI CHRISTOPHE		4,840		430	Absence de 3 pro forma
24/11/2014	Paieiment pour la construction de la toilette	SORECO	216,777			1236	Absence de contrat.
24/11/2014	Paieiment pour la construction de la guérite.	SORECO	214,281			1237	Absence de contrat
22/10/2014	Paieiment pour installation et configuration d'appareils pour la connexion d'internet	Jean Boyer Dimanche	120,000			1170	Absence de contrat.

Cause.-

Non respect du Manuel des Procédures Administratives et Financières du Projet.

Effets.-

- Risque qu'une partie de ces dépenses soient déclarées inéligibles par la Banque Interaméricaine de Développement ;
- Utilisation non rationnelle des ressources du Projet.

Recommandation.-

Nous recommandons à l'Unité d'Exécution du Projet de prendre des mesures nécessaires pour corriger cette situation.

Commentaires de l'UE.-

- A) Les recommandations concernant les trois préformas sont justes, mais son applicabilité dépend de la zone d'invention du projet, par exemple pour la Région Nord qui est spécifiquement propre au PTTA, les responsables d'hôtel et les traiteurs sont peu enclins à répondre à cette exigence. Mais la coordination régionale veille à ce que cela soit applicable un jour.
- B) Pour le cas de la firme SORECO, l'urgence au niveau de la sécurité du bâtiment administratif du projet était prioritaire et la continuité de service a été prévaluée.
- C) Concernant le cas de Boyer Dimanche, c'est un informaticien mis au service du ministère qui a reçu une prime pour le prolongement des fibres optiques depuis le Bureau central vers le bureau de RESEPAG-PTTA. Étant donné que la connexion d'internet faisait défaut, donc `c'était pas un prestataire de service externe proprement dit.

SUIVI DES RECOMMANDATIONS DES EXERCICES ANTERIEURS

**Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural
(MARNDR)
Projet de Transfert de Technologie aux Agriculteurs (PTTA),
DONS 2562/GR-HA & GRT/GA-12884-HA**

Faiblesses relevées et recommandations formulées lors de l'audit précédent	Statut de la recommandation et commentaires de l'UEP	Commentaires des auditeurs	Nouvelles recommandations
<p>Système comptable du projet</p> <p>Le rapport de l'audit précédent a révélé que les utilisateurs du logiciel n'ont pas accès illimité en plus l'heure du système ne correspond pas à l'heure de la région.</p>	<p>Aucun suivi n'a été fait sur cette anomalie du fait que le Projet ne dispose pas d'administrateur pour le système, cependant la BID va engager un expert pour faire un diagnostic général sur le système.</p>	<p>Les mêmes anomalies ont été constatées. De plus, le système ne fait pas le report des soldes de clôture des comptes pour l'exercice suivant. Puis, il ne permet pas de porter des corrections à partir des écritures et d'implanter de nouveaux comptes.</p>	<p>Nous encourageons l'Unité d'Exécution (UE) du Projet de procéder à l'évaluation du logiciel comptable mis en place.</p>
<p>Mise en place du comité de pilotage</p> <p>Nous avons constaté que les responsables du Projet n'ont pas mis en place le comité de pilotage.</p>	<p>Des rencontres ont été tenues au cours de l'exercice pour discuter et planifier certaines choses du Projet.</p>	<p>Aucun procès-verbal de réunion n'a été reçu par les auditeurs.</p>	<p>Recommandation reconduite</p>

Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural
(MARNDR)

Projet de Transfert de Technologie aux Agriculteurs (PTTA),
DONS 2562/GR-HA & GRT/GA-12884-HA

Faiblesses relevées et recommandations formulées lors de l'audit précédent	Statut de la recommandation et commentaires de l'UEP	Commentaires des auditeurs	Nouvelles recommandations
<p>Engagement des activités</p> <p>Lors de notre analyse du processus de Passation des Marchés, nous avons constaté un retard au niveau de la signature des contrats, soit 15% des contrats prévus ont été signés.</p>	<p>La Cellule de Passation de Marchés a déployé des efforts pour faire signer plusieurs contrats prévus.</p>	<p>Plusieurs contrats ont été signés au cours de l'exercice.</p>	<p>Aucune recommandation</p>
<p>Passation de Marchés</p> <p>Nous avons constaté que des numéros n'ont pas été attribués aux contrats passés dans le registre des marchés passés pour la période.</p>	<p>Tous les numéros de Prism ne sont pas encore reçus de la BID.</p>	<p>Certains numéros de Prism ne sont pas accordés à certains contrats signés.</p>	<p>Recommandation reconduite</p>
<p>Ecart à justifier sur les dépenses/Report des soldes</p> <p>Au cours de notre revue sur les dépenses, nous avons constaté des écarts au niveau des composantes 1 et 3 entre les soldes de fin de l'exercice 2013 et ceux reportés au début de l'exercice 2014 pour lesquels l'UE n'a pu nous fournir des explications.</p>	<p>Des écritures de régularisation étaient passées au cours de l'exercice en cours pour corriger cette situation.</p>	<p>Les corrections ont été effectuées au cours de cet exercice.</p>	<p>Aucune recommandation</p>

**Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural
(MARNDR)
Projet de Transfert de Technologie aux Agriculteurs (PTTA),
DONS 2562/GR-HA & GRT/GA-I2884-HA**

Faiblesses relevées et recommandations formulées lors de l'audit précédent	Statut de la recommandation et commentaires de l'UEP	Commentaires des auditeurs	Nouvelles recommandations
<p>Carnet de route journalier et rapport de carburant</p> <p>Les contrôles effectués sur le système de gestion des véhicules par l'Unité d'Exécution du Projet, montre qu'elle n'a pas institué un système de carnet de route journalier des véhicules que les chauffeurs doivent remplir de façon systématique et ordonnée pour les différents déplacements effectués au cours de la journée et ne prépare pas de rapport d'utilisation de carburant</p>	<p>L'UEP a pris des dispositions pour régulariser cette situation ; on a mis en place un carnet de route journalier, on a aussi préparé des rapports pour le carburant.</p>	<p>L'UE dispose d'un carnet de route journalier pour les chauffeurs et fixe une quantité de carburant à donner à chaque cadre du projet.</p>	<p>Aucune nouvelle Recommandation</p>
<p>Cachet du Projet sur les documents de support</p> <p>Au cours de notre revue, nous avons constaté que le PTTA n'a pas créé un cachet pour identifier clairement les documents justificatifs relatifs aux dépenses du Projet.</p>	<p>Le Projet dispose d'un sceau avec le nom du Projet au cours de l'exercice 2016.</p>	<p>Les documents de support ne sont pas scellés avec le cachet du Projet pour l'exercice 2015.</p>	<p>Recommandation reconduite</p>
<p>Firme Turnier</p>	<p align="right">Page 44</p>		

**Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural
(MARNDR)
Projet de Transfert de Technologie aux Agriculteurs (PTTA),
DONS 2562/GR-HA & GRT/GA-12884-HA**

TABLEAUX DES ENGAGEMENTS POUR LE PTTA AU 30 SEPTEMBRE 2015

ANNEXE 1.

Date signature contrat	Firme/Fournisseurs/Co consultants	Description	Montant Gourdes	Montant US	Montant EURO	Décaissement Gdes	Décaissement US	Décaissement Euro	Solde Gdes au 30 sept 2015	Solde US au 30 sept 2015	Solde Euro au 30 sep.15
Mai 2013	AVSI	Mise en oeuvre du système d'incitation	-	1,050,008.40	-	-	-	-	-	-	-
Jun 2013	CA17	Mise en oeuvre du système d'incitation	-	-	1,045,198.08	-	415,472.76	479,909.94	-	634,535.64	-
Septembre 13	AAI	Mise en oeuvre du système d'incitation	-	1,122,315	-	-	769,765.62	-	-	352,549.38	-
Décembre 2014	SOCAEE	Construction du laboratoire SNS	15,438,374.25	-	-	2,955,066.32	-	-	12,483,307.93	-	-
Décembre 14	FAO	Assistance technique	-	502,850	-	-	178,135	-	-	324,715	-
Mai 2015	VSF CICDA	Suivi technique et prise en charge des aspects fiduciaires	-	168,853	-	-	-	-	-	168,853	-
Mai 2015	HYDROPL AN	Registres des exploitants agricoles et des fournisseurs/vallée de l'Arbitonite	-	365,156.40	-	-	60,614	-	-	304,542.4	-
Jun 2015	AVSI 2	Mise en oeuvre du système d'incitation de Marmelade	-	316,195.92	-	-	28,304.31	-	-	287,891.61	-
Août 2015	Jean Claude St Juste	Supervision des Travaux de construction du Laboratoire SNS	507,260.87	-	-	204,426.13	-	-	302,834.74	-	-
Août 2015	Derdes Dazulmé	Supervision des Travaux de construction du Laboratoire SNS	264,657.84	-	-	106,657.11	-	-	158,000.73	-	-

**Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural
(MARNDR)**

**Projet de Transfert de Technologie aux Agriculteurs (PTTA),
DONS 2562/GR-HA & GRT/GA-12884-HA**

Août 2015	Thomas Jacques	Consultation/Version améliorée de l'avant-projet de loi sur le statut de l'exploitant agricole	1,092,970.20	-	-	-	-	-	-	1,092,970.20	-	-	-
Sept. 15	Pierre Guy Lafontant	Consultation/ Suivi des différentes mesures et initiatives liées à la réforme en vue de leur appropriation par le MARNDR	1,885,098	-	-	-	-	-	-	1,885,098	-	-	-
Juillet 15	Firme Turnier	Audit financier du projet	3,600,200.30	-	-	-	-	-	-	3,600,200.30	-	-	-
		TOTAL	22,788,561.46	3,525,378.72	1,045,198.08	3,266,149.56	1,452,291.69	479,909.94	19,522,411.9	2,073,087.03	565,288.14		